CÉGEP DE VALLEYFIELD
Milieu d'inspiration

INTERCOLLÉGIAL DE CRÉATION DE JEUX VIDÉO

10e édition - 13 au 15 janvier 2027

FOIRES AUX QUESTIONS

Veuillez s.v.p. vous assurer de bien lire les règlements de la compétition ainsi que cette foire aux questions afin de bien préparer l'inscription de vos équipes. Si des questions persistent ou encore si vous désirez des clarifications sur certains points, n'hésitez pas à nous écrire : interjeuxvideo@colval.qc.ca

Est-ce que je dois avoir beaucoup d'expérience en création de jeux vidéo pour participer à l'Intercollégial?

En effet, les étudiant·e·s désirant participer à l'Intercollégial de création de jeux vidéo doivent avoir au moins une base de connaissance en création de jeux vidéo pour participer. L'équipe doit être assez autonome puisqu'il s'agit d'une compétition et non d'une formation. Nul besoin de faire partie d'un programme lié à la création de jeux vidéo. Les membres de l'équipe ont simplement besoin de bien vouloir relever le défi!

Les équipes sont souvent composées de gens ayant des compétences complémentaires, que ce soient des compétences en animation, en programmation ou encore en dessin. Certain·e·s participant·e·s prennent part à la compétition même s'il s'agit de leur toute première création complète! Un accompagnateur ou une accompagnatrice travaillant pour votre établissement peut également s'inscrire afin d'aider votre équipe.

Est-il obligatoire d'avoir un accompagnateur ou accompagnatrice?
Non, les accompagnateurs ou accompagnatrices ne sont pas obligatoires. Cependant, si vous en avez, ils ou elles doivent s'inscrire au même titre que les participant(e)s.

Si vous désirez être accompagnateur·trice, le rôle consiste à être la personne responsable des équipes et de les encadrer au mieux de vos capacités. Ce rôle prend ensuite l'ampleur que vous voulez bien lui donner. Certains établissements envoient des enseignants qui ont des connaissances en création de jeux ou en domaine connexes afin d'aider leurs étudiant·e·s dans leurs créations, et certains aiment simplement avoir un·e adulte responsable sur place pour encadrer les étudiant·e·s dans cette aventure, avec ou sans connaissances dans le domaine. C'est pourquoi vous payez également les frais d'inscriptions puisque vous serez logés et nourris, tout comme vos étudiant·e·s!

Moi et mes ami·e·s désirons former une équipe, mais nous ne fréquentons pas le même Cégep. Est-ce que c'est possible de faire des équipes hybrides?

Bien sûr! Il est possible de créer des équipes hybrides, tant que chacune des personnes est inscrite à temps plein au cégep.

Cependant, les animateur·trice·s culturels de chacune des institutions doivent être au courant qu'iels recevront une facture. Nous suggérons donc que l'animateur·trice culturel d'un des établissements fasse la demande d'accès au formulaire, et que la personne responsable de l'inscription mentionne dans la case *''remarques''* quels participant·e·s font partie de quels Cégeps. Nous resterons ensuite en contact avec vos animateur·trice·s culturels afin de confirmer la facturation des inscriptions.

Est-ce que les places à l'Intercollégial sont limitées?

Puisque l'Intercollégial désire garder la formule d'un *''lan party''* où nous sommes tous et toutes en mode création, sous le même toit, les places sont en effet limitées. Il est donc préférable de s'inscrire le plus vite possible.

Tel qu'indiqué dans notre lettre d'invitation, nous visons à maximiser la représentativité de plusieurs cégeps à l'intercollégial. Nous acceptons d'abord un **maximum de trois équipes** d'un même établissement. Vous pouvez donc inscrire le nombre d'équipes que vous désirez, mais seules vos trois premières équipes inscrites auront la certitude de faire partie de l'Intercollégial. Les équipes suivantes sont placées sur une liste d'attente.

Une fois les inscriptions terminées, nous procéderons au décompte afin de déterminer combien d'équipes supplémentaires par établissements nous pouvons accepter. Cela se fait selon la règle du "premier arrivé premier servis". Les établissements qui inscrivent un nombre d'équipe supérieur à 3 seront contactés rapidement à la suite de la fin des inscriptions afin de savoir si les équipes placées en liste d'attente pourront également participer.

Allons-y selon un scénario hypothétique; disons qu'un Cégep X inscrit 4 équipes le 10 octobre et que votre Cégep inscrit 4 équipes le 17 octobre. Vous savez déjà que votre 4e équipe est mise en liste d'attente. La fin des inscriptions arrive et notre décompte, nous constatons qu'il ne reste de la place que pour une seule équipe supplémentaire! Nous irons alors avec la 4e équipe du Cégep X s'étant inscrite plus tôt et vous recevez un message vous laissant savoir que votre 4e équipe ne peut malheureusement pas être inscrite à la compétition.